



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

21 novembre 2005

Par l'équipe du Collectif

Numéro 211



Autres actions de la campagne
Indexez

Visitez votre députéE

L'autre action qui importe, c'est de vous organiser pour aller dès cette semaine rencontrer le ou la ministre responsable de votre région à son bureau de comté. L'objectif est de le ou la sensibiliser et revendiquer l'indexation complète des prestations d'aide sociale pour janvier 2006. Si ce n'est pas possible de rencontrer le ou la ministre responsable, il serait souhaitable dans ce cas de rencontrer le ou la députée libérale le plus près de chez vous. Vous pouvez vous joindre à d'autres organismes pour augmenter votre impact. Le FCPASQ peut vous faire connaître les groupes de votre région qui mobilisent.

Autocollants en vue

Des autocollants seront disponibles cette semaine au FCPASQ ou au groupe ROSE du Nord. L'objectif : alerter la population et les médias.

Marquer le 13 décembre

Enfin, une manifestation se prépare à la date anniversaire de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le 13 décembre prochain, pour rappeler au gouvernement les exigences de la loi, dont la couverture des besoins essentiels à l'aide sociale. Elle aura lieu à Québec à 14h. Les détails sont à venir.

Pour plus d'information vous pouvez contacter le FCPASQ à Montréal au 514-987-1989 ou par courriel, au sol@fcpasq.qc.ca, ou le groupe ROSE du Nord à Québec au 418-622-2620.

Actions urgentes ! Actions urgentes ! Actions urgentes !



Indexez !

Bonjour tout le monde ! C'est dans les présentes semaines que doit se prendre la décision sur l'indexation des prestations d'aide sociale pour qu'elle soit effective en 2006. Le recul de la demi-indexation pour les personnes sans contraintes sévères à l'emploi de 2005 doit absolument être réparé. L'erreur ne doit pas être répétée pour 2006. Vous pouvez agir.

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) lance une campagne de mobilisation pour redonner un vrai sens des priorités au gouvernement. Il est à la fois insuffisant et incontournable de maintenir le pouvoir d'achat des plus pauvres. À ce genre de recul, l'objection doit se faire permanente. Voici des moyens.

Avant tout, une campagne de fax

L'idée est simple à réaliser. Si elle est reprise en masse par l'ensemble des groupes, organismes et personnes solidaires, elle enverra un message très clair de désaveu populaire au gouvernement Charest en matière de lutte à la pauvreté.

Il s'agit d'envoyer, dans la mesure du possible, au moins un fax par jour aux bureaux de Monique Jérôme Forget, présidente du Conseil du Trésor, Michel Audet, ministre des Finances, Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi qu'au ministre responsable de votre région. Ces ministres ont le pouvoir de décision. Le modèle de fax est annexé à ce bulletin et sur notre site Internet. Vous pouvez le personnaliser. Vous pouvez aussi placer un appel au bureau de la ministre Courchesne (418-643-4810).

Cette campagne particulière est en vigueur jusqu'au 13 décembre 2005. Pour suivre l'ampleur des réponses, le FCPASQ vous invite à faire parvenir un fax à ROSE du Nord, à Québec au 418-622-2621, pour indiquer le nombre de fax et à qui vous les avez envoyés.



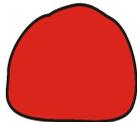
La ministre transmettra un seau de roches

Après le déjeuner de mardi dernier avec les parlementaires (ci-contre), la délégation du Collectif a repris sa démonstration devant la ministre Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui a rencontré le groupe plus tard dans l'avant-midi. La ministre a exprimé son accord avec la demande de réparation immédiate de la demi-indexation à l'aide sociale et du rétablissement tout aussi immédiat de l'accès gratuit aux médicaments prescrits à l'aide sociale. Ce sont deux décisions qu'elle tente d'obtenir. Elle a reçu une roche à transporter toute la journée en signe du poids des préjugés et s'est également chargée d'un seau de roches, qu'elle s'est engagée à transmettre à ses collègues du Conseil des ministres avec notre message sur le poids des reculs dans la vie des gens.

La rencontre a aussi été l'occasion de transmettre à la ministre un pain sec, datant de la journée de l'adoption de la nouvelle loi sur l'aide sociale (voir la *Soupe* no 203).

Consultation sur le gouvernement en ligne

Communautaire souhaite consulter les organismes communautaires pour savoir comment la venue de services gouvernementaux en ligne modifie les rapports des groupes et des citoyenNEs avec les divers paliers de gouvernement. Au menu : les modes et conditions de prestation de services gouvernementaux, la page citoyenne, le vote électronique, les consultations en ligne et la place des groupes ! Ces consultations devraient permettre d'y voir plus clair sur les notions de «gouvernement en ligne» et de «démocratie en ligne» et de développer un premier positionnement du milieu communautaire. Pour savoir quand ces consultations auront lieu dans votre région ou encore pour participer à la consultation en ligne, vous n'avez qu'à consulter le site internet du groupe au <http://consultations.communautaire.qc.ca/>.



Le poids des préjugés

Le déjeuner avec les parlementaires

Vous aurez trouvé dans le dernier numéro de la *Soupe au caillou* (no. 210) la déclaration percutante lue mardi dernier par les personnes en situation de pauvreté aux parlementaires présentEs à cette cinquième rencontre à se tenir en cinq ans dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Le temps et l'espace nous avaient manqué pour faire le récit de cette rencontre. Le voici.

Quinze parlementaires étaient présentEs. Vous trouverez la liste complète sur notre site Internet. La délégation du Collectif comportait 24 personnes, dont 18 personnes en situation de pauvreté, en très grande majorité des femmes. Il y avait du monde de Rouyn, Hull, Montréal, Sherbrooke, Rimouski, Québec, Alma, Saguenay, Nouvelle, Maria, St-Alphonse de Caplan. La délégation avait pris toute la journée précédente pour se préparer.

Ça a eu lieu à l'Assemblée nationale dans la salle dite «des premiers ministres», une salle qui sert entre autres à des commissions parlementaires. Imaginez une grande table oblongue pour trente personnes. Des fauteuils moelleux autour et d'autres dans le pourtour de la salle. Autour de la table, les deux groupes alternaient, soit unE députéE, une personne de notre délégation. À 8h10 le président Michel Bissonnet a dit un mot de bienvenue en exprimant à quel point cette activité annuelle lui tient à coeur. Ensuite, Micheline Bélisle du Collectif a lu l'introduction de la *Déclaration*, rappelant aux personnes présentes qu'il y a deux ans, nous avons apporté l'image des escaliers roulant à contre sens et que l'an dernier, alors que nous avons mis les parlementaires à l'aide sociale pour une demi-heure, ils et elles étaient arrivés à zéro avec leur prestation avant la moitié du mois. Puis, Vivian a rappelé que les choses ayant empiré dans la dernière année, l'approche de cette année consistait à remettre tous les parlementaires à l'aide sociale, avec l'étiquette «jugéE apte au travail, parfois en emploi, parfois pas». Elle a poursuivi en les confrontant aux décisions de l'année les affectant : en tout 18 faits soit 17 «pires» et un «mieux». À chaque pire, une roche était déposée devant l'assemblée et une carte représentant le fait était présentée devant chaque députéE. À la fin de la lecture, la question suivante leur a été posée : «Si ça vous était arrivé à vous, d'avoir à vivre ces décisions en tant que prestataire jugéE apte au travail, comment vous sentiriez-vous ?» L'échange, d'abord fait en petits groupes, s'est poursuivi en plénière.

L'impression majeure dégagée par les parlementaires a été le sentiment de la violence et de la profonde injustice de ces décisions, l'effet démissionnaire que ça peut provoquer chez les gens. Plusieurs ont fait le parallèle avec ce qui se passe en France en ce moment. Un parlementaire a mentionné que le groupe apportait des pierres cette année, mais qu'avec ce cumul de détériorations d'autres pourraient bien en lancer un jour. François Gendron, dont c'était le trentième anniversaire d'entrée à l'Assemblée nationale, a expliqué que bien franchement, il avait pu trouver correct de traiter différemment les personnes selon leur aptitude au travail, mais que l'exercice lui faisait réaliser l'impact désastreux du cumul de décisions prises au nom de ce principe : «Jamais je n'aurais imaginé qu'il y aurait tant de conséquences négatives». D'autres n'avaient pas réalisé que des montants équivalents aux coupures de la dernière année avaient été retournés en avantages divers à des plus riches dans le budget Audet d'avril dernier. Quatre des signataires de la *Déclaration* des personnes en situation de pauvreté en ont ensuite poursuivi la lecture, pressant les parlementaires d'agir pour réparer sans attendre toutes ces graves discriminations. Chaque parlementaire a reçu une roche en signe du poids des préjugés avec la demande de la transporter toute la journée avec lui ou elle. Plus un argumentaire et une petite carte à garder dans son portefeuille avec la liste des réparations à faire. Tout ce matériel se trouve maintenant sur notre site Internet. Vous pouvez l'utiliser dans votre propre travail de sensibilisation. 



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca